

Dominique de Buman
Syndic

LE PRINTEMPS DE LA VILLE

Sommaire Inhaltsverzeichnis

| | |
|---|--------------|
| Editorial | 1 |
| Communications du Conseil communal Aus dem Gemeinderat | 3 |
| Conseil général | 5 |
| Generalrat | 7 |
| Projet de l'école du Schoenberg: alimentation Les gagnants du concours | 9 |
| Travaux 2000 en ville de Fribourg | 10 11 |
| Le Contingent des Grenadiers fribourgeois / Le Groupe Mon Pays | 12 13 |
| Club des Voleurs de Vent | 15 |
| Une douloureuse fin de siècle (VI) | 16 |
| Lecture / Belluard Bollwerk International | 17 |
| Mémento | 19 20 |

Avec les hirondelles, le printemps arrive, la sève monte dans les arbres... et de nouveaux chantiers bourgeonnent sur les artères de notre cité.

Les constructions tant attendues de Pérrolles 2000 (en face du cinéma Corso) et surtout de Cité 2000 (à l'avenue de la Gare) ont démarré au terme d'une procédure de permis de construire dans laquelle les services communaux se sont engagés avec détermination. Ces nouveaux immeubles vont heureusement redessiner le visage du centre-ville et le rendre plus attractif. Pendant ce temps, la réalisation de «Sémiramis - les jardins de Pérrolles» poursuit son bonhomme de chemin, et la dernière étape

vient d'être votée par le Conseil général. De nombreuses adjudications à des entreprises de la région auront ainsi permis d'assurer maintes places de travail en période de basse conjoncture, sans parler de l'aménagement d'un authentique parc urbain si bienvenu en milieu fortement bâti. D'autres logements sont encore prévus à Torry et au Palatinat, sur des terrains de la Bourgeoisie idéalement situés.

Quant aux projets de nature culturelle, leur état de développement va bon train, et s'il est encore prématuré d'en parler, l'an 2000 devrait leur apporter les décisions essentielles à leur concrétisation.

Cette évolution réjouissante de plusieurs dossiers devrait contribuer à l'abaissement du taux de chômage et du nombre de chômeurs en fin de droit, toujours trop élevés aussi bien sur le plan humain que pour les finances de la Ville.

Mais le printemps est là, assorti de ses multiples rêves et objectifs. Merci de nous aider à en réaliser quelques-uns !

Dominique de Buman
Syndic de la Ville de Fribourg

CONCOURS

163 7/10

TWIRLING-CLUB DE FRIBOURG et les Majorettes de la ville de Fribourg

Quel est l'instrument indispensable utilisé par nos athlètes lors de compétitions?

Réponse jusqu'au 22 avril 2000 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg.



WETTBEWERB

TWIRLING-CLUB FREIBURG und die «Majorettes» der Stadt Freiburg

Welchen unentbehrlichen Gegenstand benutzen bei Wettkämpfen unsere Athleten?

Antwort bis spätestens 22. April 2000 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg.

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a confirmé sa participation in corpore à la séance commune des Conseils généraux de Villars-sur-Glâne et Fribourg, le lundi 3 avril à Forum Fribourg;
- a désigné M. le syndic Dominique de Buman comme troisième représentant de la ville de Fribourg à la Commission scolaire de l'Ecole libre publique, en remplacement de M. Francis Galley;
- a pris acte de la tenue de la session des jeunes de la ville de Fribourg, le lundi 27 mars 2000, de 8 h à 13 h, à la Maison de Justice, ainsi que de la liste des thèmes retenus par les délégués des écoles et institutions de la ville à cette session;
- a décidé le principe de la fusion GFM/TF, ainsi que de confier un mandat d'analyse à un consultant pour examiner les avantages et inconvénients de cette fusion du point de vue de la ville de Fribourg;
- a décidé les dates de perception de l'impôt communal 1999, au 30 avril 2000, et des acomptes 2000, au 30 juin 2000;

- a pris acte du décompte final des travaux de transformation et d'assainissement de la piscine du Levant;
- a pris acte du dossier adressé à la Préfecture de la Sarine et représentant la première étape de l'analyse effectuée par le Groupe de travail pour la réalisation d'infrastructures sportives régionales;
- a accepté le principe de l'organisation en 2002 ou 2003 des Joutes Intervilles d'hiver dans une station des Préalpes fribourgeoises;
- a approuvé les nouveaux tarifs pour les prestations du Service du feu, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2000;
- a décidé l'aménagement du carrefour de l'église Saint-Pierre en giratoire, avec mise en place d'un système de robinet encore à affiner, et chargé le Service de la circulation d'entreprendre les démarches pour abaisser la vitesse au-dessous de 50 km/heure.

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- hat seine Teilnahme, in corpore, an der Sitzung mit dem Generalrat der Gemeinde Villars-sur-Glâne und Freiburg, vom Montag den 3. April im Forum Fribourg, bestätigt;
- hat Herrn Syndic Dominique de Buman als dritten Vertreter der Stadt Freiburg in der Schulkommission der Freien Volksschule und Ersatz für Francis Galley ernannt;
- hat zur Kenntnis genommen, dass am Montag, den 27. März 2000, die Jungen der Stadt Freiburg, von 8 bis 13 Uhr im Gerichtsgebäude tagen. Die Themenliste der Delegierten für Schule und Institutionen der Stadt wurde festgehalten.
- hat das Prinzip der Vereinigung GFM/TF beschlossen sowie eine Analyse durchführen lassen, um die Vor- und Nachteile dieser Fusion für die Stadt Freiburg zu prüfen;
- hat das Datum für die Steuerabrechnung 1999 auf den 30. April 2000 und für die Steuervorauszahlungen auf den 30. Juni 2000 beschlossen;
- hat die Schlussabrechnung der Umbau- und Sanierungsarbeiten des Hallenbades «du Levant» zur Kenntnis genommen;
- hat die an das Oberamt des Saanebezirkes gerichtete Unterlagen über den ersten Teil der gemachten Analysen der Arbeitsgruppe zur Realisierung der regionalen, sportlichen Infrastrukturen zur Kenntnis genommen;
- hat das Organisationsprinzip von interstädtischen Wintersportswettkämpfen für 2002 oder 2003, in einem freiburgischen Voralpenkurort angenommen;
- hat die neuen Tarife für die Feuerwehrleistungen, rückwirkend auf 1. Januar 2000, bestätigt.
- hat die Erstellung eines Kreisels bei der Strassenkreuzung der Kirche Saint-Pierre beschlossen. Das System muss noch verfeinert werden und das Verkehrsamt wird beauftragt, Massnahmen zu treffen, um die Geschwindigkeit unter 50 km/h zu halten, sowie eine Studie zu erstellen.

Statistique de la population en Ville de Fribourg

A la fin février 2000, la population légale de la Ville était de 31 645 habitants, soit en augmentation de 16 par rapport à la fin janvier (31 629). Sur ce nombre, 23 199 personnes étaient d'origine suisse (-9), 8 446 d'origine étrangère (+25). La population en séjour était à la fin février 2000 de 31 06, soit en augmentation de 17 (30 89). Le chiffre de la population totale était donc à la fin février 2000 de 34 751 (34 718).

Statistique du chômage en Ville de Fribourg

Au 29 février 2000, la Ville de Fribourg comptait 798 chômeurs (-53), pour un taux de 4,40% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une diminution par rapport au mois de janvier 2000 (-0,30%). En ce qui concerne les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 9,02% (-0,09%), ce qui représente 1634 personnes (-17).

Rédactrice responsable

Catherine Agustoni,
Secrétaire de Ville

Adresse

«1700», Secrétariat de Ville
1700 Fribourg
tél. 026 / 351 71 11
fax 026 / 351 71 09

Régie des annonces

Annonces Fribourgeoises
Freiburger Annoncen
place de la Gare 5, 1700 Fribourg
tél. 026 / 322 21 05
fax 026 / 322 14 46

Impression

Imprimerie Saint-Paul
1700 Fribourg
Tirage: 19 741 exemplaires

Adoption du budget 2000

AU CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 20 et 21 décembre 1999, le Conseil général a pris une série de décisions: adoption du budget, modification du règlement concer-

nant la perception d'une taxe communale sur les spectacles, divertissements et autres manifestations.

Il a, en outre, élu MM. Philippe Vorlet (PDC) et Guy-Noël

Jelk (PS) en qualité de membres de la Commission de l'informatique où ils succèdent à MM. André Gachet

et Giovanni Sommaruga.
Quant à M^{me} Catherine Rou-
venaz (VertEs), elle a rem-
placé au sein de la Commis-
sion des naturalisations
M^{me} Micheline Aebrischer.

Ponts de trésorerie

C'est par le même score que le Légititatif a accordé au Conseil communal une limite de crédit de 20 millions de francs pour financer des ponts de trésorerie pour l'exercice budgétaire 2000. Rappelons avec M. P.-A. Clément, vice-syndic, Directeur des finances, que les ponts de trésorerie ont deux buts essentiels:

1. compenser le décalage entre le recouvrement des créances de la Commune auprès de ses débiteurs et le paiement de ses propres créanciers;
 2. utiliser le plus souvent possible des emprunts dont les taux d'intérêt sont le moins défavorables.

sion de redressement des finances communales a participé, se caractérise, en premier lieu, par un recul des recettes fiscales par rapport au budget de 1999, mais par une sensible hausse par rapport aux comptes de 1998 (101 340 000 francs contre 98 950 031 francs).

Ensuite, on prévoit un nouvel accroissement des charges de la santé publique, notamment de celles relatives aux contributions selon les dispositions légales (+ 17% par rapport aux comptes 1998 et + 7% par rapport au budget 1999). Les contributions aux prestations complémentaires AVS/AI passent de 2 262 000 francs au budget 1999 à 2 457 200 francs, les soins dans les maisons pour personnes âgées de 945 000 à 1 304 000 francs, les aides aux institutions spécialisées pour personnes handicapées et inadaptées de 2 725 000 à 3 064 900 francs, la contribution au Fonds cantonal d'aide aux chômeurs de 325 000 à 478 700 francs et le Service des soins à domicile de 983 000 à 1 257 000 francs.

l'Exécutif a pu présenter un budget réaliste en dessous de la cote d'alerte des 5% d'excédent de charges, au-delà de laquelle la hausse de l'impôt est obligatoire.

Dans les circonstances actuelles, l'exercice peut donc être considéré comme réussi, dira M. C. Joye, président de la Commission financière. *Le budget 2000 est le résultat d'un travail d'équipe; c'est nouveau et très encourageant.* Il eût été difficile de faire mieux. «Malgré les difficultés, ajoute M. C. de Reyff (PDC), le Conseil communal a pu maintenir sans trop de coupes les moyens financiers pour des domaines sensibles comme la culture, le social et l'instruction publique.» Toutefois, les prévisions de rentrées fiscales paraissent très optimistes.

Quant à M^{me} E. Maret Ackermann (PS), elle se félicite d'une reprise en main des dépenses communales. Le déficit est devenu un souci pour la majeure partie du personnel et des services. Autre motif d'espoir : les efforts des services pour aboutir à une répartition plus juste entre la Ville et les communes environnantes dans le domaine social notamment et entre la Ville et l'Etat dans le domaine scolaire. Le PCS a suivi avec un vif intérêt, précise pour sa part M^{me} M. Genoud-Page, la mise en route de la CUTAF. Le Canton participe enfin aux frais élevés des transports publics d'agglomération. M. H. Zur-

Taxe sur les lotos

En juin 1998, le conseiller général J.-N. Gex (RLI) déposait une proposition demandant un allègement de la taxe sur les lotos. Sans faire sienne la solution de l'auteur qui aurait entraîné un manque à gagner de 17 000 francs pour la Ville, le Conseil communal a présenté un contre-projet qui réduira la taxe pour les lotos organisés dans des salles d'une capacité allant jusqu'à 400 places. Désormais, la taxe forfaitaire pour ces lotos est de 200 francs, contre 300 jusqu'ici. Pour les salles de 401 à 1000 places, la taxe sera de 300 francs. Au-delà de 1000 places, la taxe demeurera inchangée à 500 francs. Cette modification qui entraînera aussi une simplification administrative fut adoptée par 57 voix sans opposition.

Budget de fonctionnement 2000

Le parlement communal passa ensuite à l'examen du budget de fonctionnement de la Ville et des Services industriels. Adopté sans modification par 48 voix sans opposition, le budget communal se présente comme suit :

Cet excédent est supérieur à celui du budget 1999 (6 604 323 francs) et correspond aux 4,34 % du total des recettes (4,08 %). Selon le message de l'Exécutif, ce budget, à l'élaboration duquel une commis-

Si les charges d'assistance publique augmentent de 7 à 7,6 millions de francs, une partie de cette aide est désormais récupérée grâce à la création d'un pot commun de district. La Commune recouvrera 1,7 million de francs d'assistance auprès des autres communes du district. Il faut enfin rappeler la hausse de la taxe proportionnelle sur les déchets.

Inquiétude et espoir

Il s'agit, pour reprendre l'expression de M. P.-A. Clément, d'un budget qui suscite «des sentiments d'inquiétude et d'espoir». Si toutes les prévisions budgétaires se réalisent, la dette nette s'accroîtra de 12 millions de francs en l'an 2000. Il en résultera une charge financière supplémentaire, dès 2001, de plus d'un million de francs. Quant à l'espérance, il se fonde, en premier lieu, sur l'esprit de consensus grâce auquel équitable des dépenses liées entre la Ville et les communes de l'agglomération et entre la Ville et le Canton, il n'y aura pas d'autre solution que le «*Prinzip Hoffnung*» - que de vivre d'espérance. M. A. Kohler (RLI) constate enfin: *Le Conseil communal n'a voulu toucher ni au social, ni à la culture, ni même à la fonction publique, ce qui est tout à son honneur ; mais en a-t-il les moyens?*

Budget 2000

AUS DEM GENERALRAT

An seinen Sitzungen vom 20./21. Dezember 1999 fasste der Generalrat eine Reihe Beschlüsse: Genehmigung des Budgets, Änderung des Reglements über die Erhebung einer kommunalen Vergnügungssteuer. Ausserdem wurden Philippe Vorlet (CVP) und Guy-Noël Jelk (SP) als Nachfolger von André Gachet und Giovanni Sommaruga in die Informationskommission gewählt. Catherine Rouvenaz (Grüne) ersetzt Micheline Aebrischer in der Einbürgerungskommission.

Lottosteuer

Mit seinem Antrag vom Juni 1998 hatte Generalrat J.-N. Gex (FLU) eine Senkung der Lottosteuer gefordert. Da der Änderungsvorschlag des Initianten für die Stadt zu Mindereinnahmen in Höhe von 17000 Franken geführt hätte, legte der Gemeinderat einen Gegenentwurf vor, der die Billettsteuer für Lottos in Sälen unter 400 Plätzen reduziert. Die Pauschalgebühr für diese Lottos beträgt neu 200 Franken (bisher 300 Franken). Für Säle von 401 bis 1000 Plätzen haben die Veranstalter 300 Franken zu berappen. In Sälen von 1000 Plätzen und mehr gilt weiterhin der Ansatz von 500 Franken. Diese Änderung, die auch administrative Vereinfachungen mit sich bringt, wurde mit 57 Stimmen ohne Gegenstimme genehmigt.

Überbrückungskredite

Mit dem gleichen Stimmenvorhältnis gewährte die Legislative dem Gemeinderat eine Kreditlimite von 20 Millionen Franken zur Finanzierung eines vorübergehenden Geldbedarfs für das Haushaltsjahr 2000. Vizeammann und Finanzdirektor P.-A. Clément erinnerte daran, dass Überbrückungskredite hauptsächlich dazu dienen,

1. die Zeit zwischen der Forderungsbetreibung der Gemeinde bei ihren Schuldern und der Zahlung an ihre eigenen Gläubiger zu überbrücken;
2. so oft wie möglich Anleihen mit den günstigsten Zinssätzen zu verwenden.

Betriebsbudget 2000

Das Gemeindepalament befasste sich anschliessend mit der Prüfung des Betriebsbudgets der Stadt und der Industriellen Betriebe. Das vorgelegte Gemeindebudget wurde unverändert mit 48 Stimmen ohne Gegenstimme wie folgt genehmigt:

- Gesamtertrag **Fr. 163 501 458.-**
- Gesamtaufwand **Fr. 170 602 288.-**
- Ausgabenüberschuss **Fr. 7 100 830.-**

Dieser Überschuss liegt über den Mehrausgaben des Budgets 1999 (6 604 323 Franken) und entspricht 4,34% der Gesamteinnahmen (4,08% im Vorjahr). Gemäss Botschaft der Exekutive zeichnet sich dieses Budget, das zusammen mit der Sanierungskommission der Gemeindefinanzen erstellt wurde, vor allem durch einen Rückgang der Steuereinnahmen im Vergleich zum Budget 1999, aber durch einen deutlichen Anstieg dieser Einnahmen im Vergleich zur Jahresrechnung 1998 (101 340 000 Franken gegenüber 98 950 031) aus.

Zudem wurde eine erneute **Zunahme der Gesundheitskosten insbesondere der gesetzlichen Beiträge** (+ 17% im Vergleich zur Jahresrechnung 1998 resp. + 7% im Vergleich zum Budget 1999) vorgesehen. Die Beiträge an die Ergänzungsleistungen zur AHV/IV erhöhen sich von 2 262 000 Franken im Budget 1999 auf 2 457 200 Franken, die Pflegebeiträge in

Altersheimen von 945 000 auf 1 304 000 Franken, die Hilfe an Sonderheime für Behinderte und Schwererziehbare von 2 725 000 auf 3 064 000 Franken, der Beitrag an den kantonalen Hilfsfonds für Arbeitslose von 325 000 auf 478 700 Franken und die spitälexternen Pflegedienste von 983 000 auf 1 257 000 Franken.

Bei den Fürsorgeleistungen steigt der Aufwand zwar von 7 auf 7,6 Millionen Franken, doch ein Teil dieser Sozialhilfe fliesst zukünftig dank der Bildung eines gemeinsamen Topfes auf Bezirksebene in die Gemeindekasse zurück. Die Stadt wird 1,7 Millionen Franken an Sozialhilfeleistungen bei den anderen Gemeinden des Saanebezirks einkolen. Schliesslich ist noch die Erhöhung der anteilmässigen Abfallgebühr zu erwähnen.

Besorgnis und Hoffnung

Laut Aussage des Finanzchefs P.-A. Clément handelt es sich um ein Budget, das «Gefühle der Besorgnis und der Hoffnung» entstehen lässt. Wenn sich der Haushaltspunkt in sämtlichen Punkten verwirklicht, steigt die Nettoenschuld im Jahre 2000 um 12 Millionen Franken. Daraus ergibt sich ab 2001 ein finanzieller Mehraufwand von über einer Million Franken. Die Hoffnung ist vor allem durch die Konsensbemühungen begründet, die es der Exekutive ermöglicht haben, ein realistisches Budget unter der kritischen Defizitmarke von 5% vorzulegen. An dieser Stelle sei daran erinnert, dass das Gesetz bei Überschreiten dieses Grenzwertes eine Steuererhöhung vorschreibt.

Unter den jetzigen Umständen kann die Übung als gelungen betrachtet werden, erklärt C. Joye, Präsident der Finanzkommission. Das Budget 2000 ist das Resultat

einer Teamarbeit; das ist neu und sehr ermutigend. Man hätte es kaum besser machen können. Trotz der Schwierigkeiten, fügt C. de Reyff (CVP) hinzu, habe der Gemeinderat die finanziellen Mittel für empfindliche Bereiche wie die Kultur, das Sozial- und Erziehungswesen ohne allzu grosse Kürzungen aufrechterhalten können. Bei den Steuereinnahmen seien die Prognosen jedoch sehr optimistisch.

E. Maret Ackermann (SP) freut sich darüber, dass die Gemeinde ihre Ausgaben wieder in den Griff bekommt. Das Defizit ist ein Sorgenkind für den Grossteil des Personals und der Dienststellen. Ein weiterer Grund zum Hoffen: die Bemühungen für eine gerechtere Kostenverteilung zwischen der Stadt und den Nachbargemeinden insbesondere im sozialen Bereich sowie zwischen der Stadt und dem Kanton im Schulwesen. Generalrätin M. Genoud-Page (CSP) erklärt, dass ihre Partei die Umsetzung der CUTAF mit grossem Interesse verfolgt. Der Kanton beteiligt sich endlich an den hohen Kosten der öffentlichen Transportmittel der Agglomeration. Hubert Zurkinden fügt hinzu: Solange die gebundenen Ausgaben zwischen der Stadt und den Gemeinden der Agglomeration sowie zwischen der Stadt und dem Kanton nicht gerechter verteilt werden, gibt es keine andere Lösung als das Prinzip Hoffnung. Schliesslich stellt A. Kohler (FLU) fest: Der Gemeinderat wollte von Kürzungen im Sozialwesen, in der Kultur wie auch im öffentlichen Dienst absagen, was ihm ganz zur Ehre gereicht; aber kann er sich das überhaupt leisten?

Alimentation

Le 25 février dernier, le vernissage d'une exposition sur le thème de l'alimentation a fait régner une grande animation à l'école du Schoenberg. Cette manifestation marquait l'aboutissement d'un semestre de travail avec les élèves et d'une année de préparation du corps enseignant.

Déroulement du projet

Afin d'améliorer les contacts avec les parents et d'aborder certaines attitudes éducatives qui posent régulièrement des problèmes dans la vie quotidienne des élèves, le corps enseignant a décidé, au printemps 1999, de faire une enquête auprès des parents sur les thèmes suivants:

le sommeil, les devoirs, l'alimentation, les sports et loisirs.

Vu la grande diversité linguistique des élèves et de leurs parents, cette enquête fut rédigée en plusieurs langues. Les parents furent très nombreux à y répondre (92%). Ils ont demandé que le premier thème travaillé avec leurs enfants soit celui de l'alimentation.

Dès la rentrée scolaire d'août 1999, les actions se sont succédé tant au niveau de l'école en général que dans chaque classe en particulier.

Les enfants ont analysé, du point de vue diététique et financier, le contenu de leur récréation pendant plusieurs jours; une récréation «saine» leur a été ensuite proposée par les infirmières scolaires. Une comparaison a pu ainsi être faite qui leur a démontré que de bons «dix-heures» ne coûtent pas forcément cher.

Une étude de l'alimentation a été menée, selon l'âge des élèves: étude et classement des aliments (pyramide alimentaire), importance d'une alimentation équilibrée, les différents groupes d'aliments, le système digestif, etc. Le problème des carences et des excès alimentaires, sujet qui a particulièrement intéressé les enfants, a été traité dans chaque classe lors d'une in-

UN PROJET DE L'ÉCOLE DU SCHOENBERG



tervention de l'infirmière scolaire.

Des petits déjeuners à l'école, des concours de connaissances et de dessin ont ponctué cette période.

Les enseignants en ont profité pour faire travailler leurs élèves de manière attractive et interdisciplinaire, utilisant le français, l'expression, l'environnement aussi bien que les ACT-ACM.

Soirées d'informations aux parents

Quatre soirées d'informations aux parents, animées par Mme M. Zürcher (médecin scolaire de la Ville de Fribourg) et une infirmière scolaire, ont été organisées: une soirée, en français, pour parents francophones et de diverses langues. Une soirée pour parents de langue albanaise, une autre pour ceux de langue portugaise et une dernière pour ceux de langue turque ont également eu lieu, grâce



à l'aide du Service de contact école - parents migrants.

L'exposition et le vernissage

C'est le produit de toutes ces activités qui a été présenté aux parents des élèves et à un nombreux public le 25 février et les jours qui ont suivi.

Des jeux, des tests de connaissances, des menus préhistoriques, des diaporamas, des panneaux d'informations sur plusieurs types d'aliments, des recettes des pays d'origine des élèves et de nombreuses dégustations ont fait le plaisir des petits et des grands venus passer un moment à l'école du Schoenberg.

Chacun a aussi pu tester son odorat et identifier divers aliments, grâce à l'Odorama, prêté par la Fondation Alimentarium de Vevey.

Quatre classes ont également présenté ce thème de manière moins scientifique, mais riche en humour et en créativité, en participant au cortège de Carnaval.

Le 25 février, la convivialité, la gaieté, la rencontre autour de mets venus de nombreux pays ont procuré un grand moment de plaisir aux élèves, aux parents, aux amis et aux enseignants du Schoenberg.

Ce projet d'école qui a réuni tous les âges et des cultures différentes autour d'un thème paraît avoir atteint ses objectifs: sensibiliser les enfants à une saine alimentation.

Les gagnants du concours N° 161 5/10

En séance du Conseil communal du 22 février 2000, M. le syndic Dominique de Buman a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 161. La réponse à donner était: «la technique permettant à un grimpeur de redescendre une voie d'escalade le long d'une corde s'appelle le rappel».

Le tirage au sort a donné les résultats que voici:

1^{er} prix: M. Michel Corbaz

gagne une carte TF multi-course réseau entier, ainsi que l'ouvrage édité à l'occasion du centenaire des Transports en commun de Fribourg.

2^e prix: Mme Maria Keller

gagne une carte de parking de 50 francs au parking de la route des Alpes.

3^e prix: M. Christian Mooser

gagne un bon d'achat de 20 francs à la Placette.

4^e prix: Mme Sarah Eggers

gagne l'ouvrage *Fribourg*, publié aux Editions Le Cassetin.

5^e prix: Mme Blanca Gachoud

gagne une taxcard de 10 francs.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.

| LIEUX | SERVICES PUBLICS | PERIODES | D'EXECUTION | REMARQUES |
|----------------|------------------|----------|-------------|---|
| ÉDILITÉ | EEF | | | |
| SP-FRG2Z | SWISSCOM | | | |
| CHAUFE & DIST. | CABLECOM | | | |
| | | | | Réaménagement de la cour d'école |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Assainissement réseaux Eau + Gaz |

Ville de Fribourg Travaux 2000



SCHOENBERG

École du Schoenbergs
Rte de Mon-Repos
Rte Cité-des-Jardins
Rte du Riédlé
Impasse de la Forêt
Rte du Riédlé

| LIEUX | SERVICES PUBLICS | PERIODES | D'EXECUTION | REMARQUES |
|----------------|------------------|----------|-------------|---|
| ÉDILITÉ | EEF | | | |
| SP-FRG2Z | SWISSCOM | | | |
| CHAUFE & DIST. | CABLECOM | | | |
| | | | | Réaménagement de la cour d'école |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Assainissement réseaux Eau + Gaz |

Certains travaux de l'Edilité nécessitent quelques explications; ce sont:

1° le passage piéton pavé à la rue Saint-Pierre.

Les pavés de ce passage ont subi une dégradation due à la circulation de véhicules lourds, particulièrement les bus des Transports en commun. Les pavés les plus atteints sont ceux de marbre blanc.

Cette dégradation n'est pas récente. Cependant, le Service du génie civil, tout en surveillant l'évolution de la situation, n'a pas voulu prendre un ensemble de mesures de réparations ponctuelles, dans le temps, et dont l'efficacité n'était pas démontree.

La surveillance effectuée a abouti à la conclusion que certaines bandes de pavés blancs doivent être entièrement reconstruites avec un matériau plus résistant. Le choix s'est porté sur du granit blanc, à la couleur un peu moins contrastée que le marbre, mais plus adapté aux conditions de circulation. Ces travaux seront entrepris ce printemps.

PEROLLES - CLINIQUES

Bd de Pérrolles
secteur ravin de Pérrolles - immeuble n° 14

Bd de Pérrolles
secteur Rue Locarno - BCF

Daillettes - Pérrolles Sud / 3ème étape
Pérrolles - Ravin Route Neuve

| LIEUX | SERVICES PUBLICS | PERIODES | D'EXECUTION | REMARQUES |
|----------------|------------------|----------|-------------|---|
| ÉDILITÉ | EEF | | | |
| SP-FRG2Z | SWISSCOM | | | |
| CHAUFE & DIST. | CABLECOM | | | |
| | | | | Assainissement réseaux Eau + Gaz |
| | | | | Ouvertures ponctuelles sur réseau Gaz |
| | | | | Construction collecteur EU secteur J. Gachoud - Rte du Comptoir (poussee-tube et fouille ouverte) |
| | | | | Assainissement réseaux Eau + Gaz, Rue J. Gachoud |
| | | | | Assainissement du collecteur EU |

BEAUREGARD - GAMMBACH - GUINTZET - VIGNETTAZ - BEAUMONT

Rte de la Poudrière - Rte de Villars

Rte du Grand-Pré
secteur sentier du Gibloux - limite communale

Rte de la Veveyse
secteur Rte du Grand-Pré / Rte du Levant

Rte de Beaumont
secteur Rte de la Glâne /Rte de la Gruyère

Rte de Berthigny
secteur n° 43 - Sentier Jules-Daler

Sentier Jules-Daler
secteur côté Rte de Villars

Avenue du Moléson
secteur central

Carrefour Gambach - Eglise Saint-Pierre

| LIEUX | SERVICES PUBLICS | PERIODES | D'EXECUTION | REMARQUES |
|----------------|------------------|----------|-------------|---|
| ÉDILITÉ | EEF | | | |
| SP-FRG2Z | SWISSCOM | | | |
| CHAUFE & DIST. | CABLECOM | | | |
| | | | | Nouvelle canalisation EU |
| | | | | Reconstruction collecteur EU |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Câblecom |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |
| | | | | Reconstruction collecteur EU |
| | | | | Assainissement réseau Gaz |
| | | | | Remplacement d'armatures d'éclairage public |
| | | | | Assainissement réseau Câblecom |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Swisscom |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement du carrefour |
| | | | | Assainissement réseau d'eau |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |

CENTRE-VILLE-BOURG

Quartier du Bourg

Place Notre-Dame - 1ère étape

Rue de Morat

secteur Cordeliers - Porte de Morat

Ruelle des Maçons

Ruelle du Lycée

Square des Places

Rue Saint-Pierre

Accès à l'école du Bourg

Vaïns

Pont de Zaehringen

| LIEUX | SERVICES PUBLICS | PERIODES | D'EXECUTION | REMARQUES |
|----------------|------------------|----------|-------------|---|
| ÉDILITÉ | EEF | | | |
| SP-FRG2Z | SWISSCOM | | | |
| CHAUFE & DIST. | CABLECOM | | | |
| | | | | Fraisage et pose d'un surfacage |
| | | | | Aménagement provisoire exécution d'un surfacage |
| | | | | Assainissement trottoir secteur bâtiments n° 57 à 61 |
| | | | | Assainissement du réseau d'eau, |
| | | | | secteur Vaïns - Rue Pierre-Abey |
| | | | | Pose de regard EEF - secteur Musée d'Art et d'Histoire |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Swisscom |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |
| | | | | Réfection canalisation interventions ponctuelles en coordination avec services techniques |
| | | | | Assainissement réseau Eau + Gaz |
| | | | | Assainissement réseau Swisscom |
| | | | | Assainissement réseau BT - EEF |
| | | | | Aménagement définitif devant ancienne poste |
| | | | | Modification de trottoir accès rue des Alpes |
| | | | | Quai arrêt de bus route des Alpes |
| | | | | Réparation pavage, passage piétons |
| | | | | Modification d'accès |
| | | | | Construction d'un trottoir secteur bâtiments n° 5 à 11 |
| | | | | Etat de Fribourg |
| | | | | Travaux de garantie sur revêtements de chaussée |

VILLE-VILLE

2° diverses réfections et remises en état des routes et des trottoirs.

Ces travaux sont essentiellement dus aux dégâts occasionnés par les conditions hivernales.

Dans les cas urgents, où la sécurité des usagers est en jeu, il est procédé immédiatement aux réparations. Si celles-ci doivent se faire en hiver, il est impossible d'exécuter les travaux dans les règles de l'art (température du support, manque de matériaux de réparation adéquats). Dès lors, ces interventions doivent être aussi limitées que possible.

Pour les autres cas, le Service du génie civil procède, dès la fin de l'hiver, à une inspection générale du réseau des routes et des trottoirs.

Suite à cette inspection, une campagne générale de réfection ponctuelle des différents revêtements du domaine public sera entreprise au printemps.

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|-----------|--|
| VILLE-VILLE | | | | | | | | |
| Stalden | x | x | x | x | x | x | printemps | Reconstruction du collecteur EU Assainissement réseaux Eau + Gaz |
| Rue de la Neuveville secteur Place du Pertuis - Pont de Saint-Jean | x | | x | | | | automne | Assainissement réseau BT - EEF Assainissement Câblecom |
| Grand-Fontaine | x | | x | | | | | Elargissement du trottoir secteur bât. 12 - 20 Réfection trottoir secteur bât. 31-39 Réfection de chaussée secteur Pl. du Pertuis - Ch. de la Motta Assainissement réseau BT - EEF |
| Rue de la Sarine - Chemin de la Motta | x | | x | | | | | Interventions ponctuelles sur réseau Gaz |
| Rue de la Paine | x | | x | | | | automne | Assainissement réseaux Eau + Gaz |
| Route Karmeg | x | | x | | | | | Reconstruction du collecteur EU |
| Rue de la Sammaritaine | x | | x | | | | | Assainissement réseau Swisscom, boudrage |

BOURGUILLON

| | | | | |
|--|---|---|---|--|
| Beau-Chemin secteur quartier Müller | x | x | | Détournement de la conduite de transport - Eau Aménagement futur quartier - EEF |
| Chemin de la Fenettaz | x | x | x | Construction collecteurs EU - EC Assainissement réseaux Eau + Gaz Assainissement réseau BT - EEF |
| Rte de Bourguillon secteur Pont du Gottéron - virage Tour-Rouge | x | | | Reconstruction collecteur EU 1ère étape |
| Rte de Bourguillon secteur chemin de la Tour-Rouge - Rte des Neiges | x | | x | Reconstruction collecteur EU Assainissement réseaux MT + BT - EEF |

- |||BA - M|SEB|COBDE - TOBBY - ALT

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|----------------------|--|
| Route du Jura - carrefour Chassotte | x | | | | printemps / automne | Réaménagement du carrefour Assainissement éclairage public |
| Route du Jura secteur de l'Hôpital - Av. Jean-de-Montenach | x | | | | été | Fraisage et pose d'un revêtement sur chaussée Construction d'un escalier entre la route du Jura et le Foyer Saint-Justin Réfection ponctuelle du collecteur EU Av. Jean-de-Montenach |
| Rte du Jura secteur Vuille - ch. du Calvaire | x | x | | | printemps | Reconstruction du collecteur Extension réseau BT - EEF (chemin des Etangs - Calvaire) |
| Av. Louis-Weck Reynold secteur Vuille-Av. du Moléson | x | | | | automne | Reconstruction du collecteur |
| Rte de la Broye secteur - Rte du Jura - Rte de Mon-Foyer secteur Rte des Noisetiers - sentier des Cigales | x | x | | | printemps automne | Assainissement réseaux Eau + Gaz Reconstruction ponctuelle du collecteur EU Assainissement Eau + Gaz |
| Rue Joseph-Piller | x | x | | | été/automne | Réfection du collecteur EU Intervention par l'intérieur |
| Rte du Grand-Torry | x | | | | automne | Remplacement d'armatures d'éclairage public Assainissement réseaux Eau + Gaz |
| Rte des Noisetiers | x | x | x | x | | Remplacements introductions EEF Réfection du collecteur EU Intervention par l'intérieur |
| Ch. des Roches | x | | | | | Assainissement réseaux Eau + Gaz |
| Quartier Torry-Ouest | | x | | | | Équipement du quartier réseaux Eau + Gaz |
| Rte des Bonnefontaines, secteur | | | | | | Extension du réseau d'eau |
| Rte du Grand-Torry - Rte Alexandre Daguet | x | | | | | Extension réseaux Eau + Gaz |
| Rte des Bonnefontaines - Sentier du Grand-Torry Sentier du Grand-Torry, secteur | x | | | | | Extension du réseau d'eau |
| Rte du Grand-Torry, secteur | x | | | | | |

GRANDEEV BAI ATINAT

| | | | | | | | |
|-------------------------------|---|--|--|--|--|-----|--|
| GRANDSTREET • FALATINA | x | | | | | été | Pose d'un revêtement sur la place arrière de la patinoire 2ème étape |
| Patinoire Saint-Léonard | | | | | | | |

卷之三

| DIVERS | | | | | Réfections diverses - remises en état - petites réfections exécutées en coordination avec les services techniques |
|---|---|--|--|------|---|
| Entretien courant | x | | | 2000 | |
| Axe ligne de bus TF Schoenberg - Moncor | x | | | 2000 | Aménagement d'îlots de protection des arrêts et de passage piétons |
| Abris bus | x | | | 2000 | Construction d'abris de bus Mon-Repos / Université (Saint-Justin) / Sainte-Thérèse / Chateauguay |

Abréviations:

| | |
|------|----------------------|
| EEP: | Eclairage public |
| BP: | Basse pression |
| BT: | Basse tension |
| MT: | Moyenne tension |
| EEC: | Eaux claires |
| EUU: | Eaux usées |
| SI: | Services industriels |

Garde d'honneur des Autorités supérieures du canton de Fribourg

LE CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le 15 avril prochain, veille du dimanche des Rameaux,

les Grenadiers du Contingent étrenneront un uniforme flambant neuf, celui-là même que portaient leurs précurseurs en 1804, et procéderont à la bénédiction de leur nouveau drapeau, conforme au dessin d'origine. A la veille de cet important événement, une très belle exposition, conçue et réalisée par le docteur Jean

Dubas, retrace la riche et passionnante histoire de la Garde d'honneur officielle des Autorités supérieures du canton de Fribourg. A découvrir dans les Vitrines de l'Aigle-Noir!

Sous l'Ancien Régime, les autorités fribourgeoises ont, à plusieurs reprises, modifié l'organisation des milices du pays. Suivant les décisions de la Diète fédérale et le contenu des différents pactes, il était apparu nécessaire d'apporter des changements au dispositif militaire du canton. Il fallait harmoniser les tenues, l'armement des combattants, ainsi que les moyens tactiques pratiqués.

La dernière réforme militaire date, chez nous, de la fin de l'Ancien Régime. En 1790, le canton disposa progressivement de six à huit régiments, plus ou moins nombreux suivant la population des bailliages et des Anciennes Terres sises autour de Fribourg. Les méthodes d'instruction restaient cependant assez rudimentaires. Les règlements s'inspiraient en général de modèles étrangers français ou prussien. Malheureusement, ils avaient été introduits sans tenir compte des hommes qui devaient les appliquer. Si les officiers des régiments en service à l'étranger étaient capables de les comprendre, nos recrues n'arrivaient pas à les suivre correctement. La période d'instruction ne dépassait pas huit dimanches par an, avec une journée supplémentai-



Ordonnance de 1804. D'après une lithographie d'Alfred von Escher (BMF)

re réservée à la revue de leur régiment par son colonel. Les Archives cantonales possèdent encore des rapports et des plans d'inspection magnifiques, mais... peu efficaces! La formation militaire était alors confiée aux fameux «Trüllmeister», sergents instructeurs habitués aux soldats de métier.

Le temps des affrontements

Dans ces conditions, les armées d'invasion lancées sur le territoire helvétique par le Directoire français n'eurent pas trop de peine à vaincre nos troupes. En face de soldats habitués aux combats, nos milices céderont rapidement au désordre et à la confusion entre des unités trop nombreuses, bloquées dans l'enceinte de la capitale du canton. La République helvétique, instaurée en 1798, fut incapable de tenir ses promesses et déçut même ceux qui aspiraient à une «Liberté» et à une «Égalité» depuis longtemps souhaitées. L'occupation du pays, les prélèvements de toutes natures, les charges nouvelles provoquèrent un vent de révolte qui précipita la fin de la République «une et indivisible». Aussi, Napoléon Bonaparte, favorable au parti des fédéralistes,

imposa-t-il sa «Médiation» (19 février 1803), restituant de la sorte aux cantons leur souveraineté. C'est qu'il fallait à la France une frontière sûre et un pays stabilisé. L'homme de la situation choisi par le premier Consul fut le comte Louis d'Affry (1743–1810), premier Landamann de la Suisse. Devant une situation générale catastrophique au point de vue financier, politique et social, il réussit rapidement à rétablir le calme ainsi que la confiance dans tous les cantons. Le gouvernement de la Médiation établit un équilibre subtil entre les habitudes de l'Ancien Régime et les nouveaux droits populaires introduits par la «révolution helvétique», impliquant une obéissance respectueuse aux désirs du nouveau maître de l'Europe.

Des grenadiers de la Médiation...

Avec un groupe d'anciens officiers du service étranger comme Nicolas de Gady, Pierre de Montenach et autres Lanther, Perret, Hensch et Daguet, Louis d'Affry, alors Avoyer de Fribourg, réussit à donner à notre canton une nouvelle milice chargée d'assurer l'ordre intérieur, la sécurité de la ville et des campagnes et ce, en conformité

avec les exigences et limites contenues dans l'Acte de Médiation.

Dès avril 1803 en effet, le gouvernement, mis en place le 10 mars précédent, décida la création immédiate d'un corps franc formé de 250 volontaires, «en attendant la mise sur pied de la milice cantonale»: un premier contingent destiné à la nouvelle armée confédérale, puis un second semblable pour les besoins du canton.

On commença par former cinq compagnies d'infanterie d'élite, de chacune 100 hommes. On organisa par la suite la demi-compagnie de carabiniers, ainsi que celle d'artillerie et celle de hussards. Finalement, il fut ainsi possible de mettre à disposition de la Confédération un contingent de 620 hommes équipés et formés. La Compagnie de grenadiers volontaires, commandée par Pierre de Raemy, vint très rapidement au secours de Zurich, mise en danger par ses campagnes contestataires, lors du «Bockenkrieg» en 1804. Nos troupes devaient être appréciées à leur juste valeur, puisqu'à plusieurs reprises le Landamann de la Suisse fit appel à elles.

Chacun a gardé en mémoire à Fribourg la mission confiée à notre infanterie en terre genevoise. Après avoir perdu sa garnison française, suite à la défaite de Napoléon lors de la bataille de Leipzig (16-19 octobre 1813), la ville du bout du lac avait vu passer les troupes coalisées, pressées d'en finir avec l'Empire français. En juin 1814, la Diète demande au canton d'envoyer de toute urgence à Genève une troupe pour assurer la sécurité de la ville. En effet, devant ce vide militaire, la Cité de Calvin, soumise à des mouvements politiques antagonistes, ne pouvait faire face seule à cette situation. Aussi les Fribourgeois contribuèrent-ils à assurer à leur ancienne combourgée une transition politique et institutionnelle en douceur. Après deux mois de service de garde effectué avec une

En Vitrine de l'Aigle-Noir:

Le Contingent des Grenadiers fribourgeois, Garde d'honneur des Autorités supérieures du Canton de Fribourg.

A voir jusqu'en été 2000, dans le hall d'entrée du Restaurant de l'Aigle-Noir, rue des Alpes 10.



compagnie de Soleure, le Contingent fribourgeois, placé sous le commandement de Louis Girard, put rentrer au pays avec son drapeau. Peu après, Genève fut admis dans la Confédération en qualité de canton à part entière.

... au Contingent des Grenadiers fribourgeois

Cent ans plus tard, les Autorités genevoises, voulant fêter la restauration de leur gouvernement, demandèrent au canton de Fribourg de former un contingent de 50 hommes, en tenue d'époque, armés selon le règlement de 1804. La troupe participa aux festivités organisées pour rappeler l'entrée de Genève dans la Confédération. En 1919, les Grenadiers, en souvenir de cette journée, décidèrent de se constituer en association et fondèrent le «CONTINGENT DES GRENAIDIERS FRIBOURGEOIS».

Les Vitrines de l'Aigle-Noir veulent rappeler le parcours de cette formation militaire, en présentant quelques souvenirs et documents. Ceux-ci retracent le rôle important joué par ce corps à l'origine du contingent actuel, tout en évoquant les précurseurs de notre armée de milice. Si la mission de nos soldats modernes est en voie de transformation radicale, le même

idéal de service, de discipline et de fidélité au devoir, demeure.

Le Contingent, qui a reçu en 1964 la charge de fonctionner comme Garde d'honneur officielle de nos Autorités supérieures, reste fidèle à la fière devise: «HONNEUR ET FIDÉLITÉ». Dans quelques jours, il se présentera avec son uniforme restauré de 1804 et fera bénir son nouveau drapeau*. Ainsi pourra-t-il prendre le départ pour Rome, afin d'accompagner, en grande tenue, la prestation de serment des nouveaux gardes suisses au Vatican, en cette année particulière du Jubilé.

Jean Dubas

* Signalons que, contrairement à une certaine tradition, le drapeau de 1804 n'a point brûlé lors de l'incendie de l'arsenal de Pérrolles en 1928. En effet, grâce au major Raymond de Boccard, fondateur du Contingent et «conservateur des Musées artistique et historique» de Fribourg, ce drapeau fut déposé au Musée d'art et d'histoire où il se trouve toujours.

Nous remercions le Contingent des Grenadiers, le Musée d'art et d'histoire, la Bibliothèque militaire fédérale à Berne (BMF), ainsi que les Archives de la Ville de Fribourg, de leur précieuse collaboration.

Un ensemble de Fribourg

LE GROUPE MON PAYS

Au mois de février 1951, le Pays de Fribourg est en émoi. L'abbé Joseph Bovet vient de mourir et une page semble se tourner dans l'histoire d'un demi-siècle très tourmenté par l'horreur des guerres et la grisaille des crises. Dans cette période agitée, par ses compositions musicales, l'abbé Bovet a joué un rôle de rassembleur, portant le message de la joie, du courage et de la persévérance. Cette richesse ne doit pas être oubliée et, la même année, une équipe décide de fonder le groupe Mon Pays, dénomination choisie, disent les statuts, «en souvenir de l'abbé Bovet et de son oeuvre...»

Aujourd'hui, Mon Pays est composé d'un ensemble vocal d'une trentaine de chanteurs et chanteuses et d'un groupe de danse folklorique, avec son orchestre, au nombre identique. Le costume choisi rappelle l'habillement de semaine des bourgeois et bourgeois de la ville de Fribourg à la fin du XVIII^e siècle.

Le répertoire reste fidèle aux buts déterminés par les statuts de cultiver la chanson populaire et la danse folklorique, mais il s'est constamment enrichi d'un programme comprenant la polyphonie de la Renaissance, le répertoire classique de caractère sacré ou profane et la chanson populaire actuelle, tant il est vrai que, depuis l'abbé Bovet, nombreux sont les compositeurs qui ont apporté leur contribution à l'essor d'un folklore qui ne saurait rester figé. Et si, en 2001, Mon Pays entend, par diverses manifestations, rappeler la mémoire de l'abbé Bovet, il prépare simultanément, pour 2002, une création dont le but est de marquer l'évolution de la chanson et de la danse populaires.

Le groupe participe activement aux manifestations cantonales et communales exigeant une animation et répond aux appels des entreprises ou institutions qui fêtent un événement. Au surplus, il représente la ville et le pays de Fribourg en Suisse ou à l'étranger et son parcours l'a déjà conduit en France, en Angleterre, en Alle-

magne, en Italie, en Pologne, au Portugal, en Grèce, en Chine, en Bulgarie, à Taïwan... Prochainement, il chantera Fribourg à Mâcon et bientôt il repartira pour la Chine.

Une activité culturelle, telle le chant, apporte à tout un chacun l'occasion de contacts sociaux et de diversité qui aident à oublier les contraintes parfois dures de la vie professionnelle. Dans ce sens, le groupe Mon Pays est accueillant. Y règnent, à côté d'un sérieux travail musical, la simplicité, une belle camaraderie noyautée par la joie de chanter et de danser.

Mais la préoccupation du renouvellement est constante. A cet effet, le groupe offre à tous la possibilité de le rejoindre dans l'une ou l'autre de ses activités. Pour les enfants et adolescents, les écoles de chant et de danse viennent compléter l'indispensable formation scolaire; elles sont ouvertes à tous les enfants du Grand Fribourg... ou d'ailleurs.

Pour nous rejoindre, un petit pas aux adresses suivantes:

• Ensemble vocal

Mme et M. Nicole et Pierre-André Bugnard, professeurs de musique, directeurs,
rte du Fort St-Jacques 27
1700 Fribourg
026/424 97 44.

• Ecole de chant

Chœur d'enfants
Les Hirondelles
Mme Nicole Bugnard
rte du Fort St-Jacques 27
1700 Fribourg
026/424 97 44.

• Groupe de danse

Mme Anne Butty, présidente
Rue de la Lécheretta 5
1630 Bulle
026/913 93 36.

• Ecole de danse pour les enfants

Mme Martienne Francey
Rte du Jura 65
1700 Fribourg
026/466 25 38.

Fribourg-Broye

CLUB VOLEURS DE VENT

Prenez deux baguettes de bambou et un carré d'étoffe, coupez, courbez et collez... attendez que la brise se lève et laissez le vent soulever ce fragile assemblage vers les nuages, retenu par un mince fil de soie...

C'est ainsi que cent ans avant Jésus-Christ, un habitant d'une province reculée de l'**Empire du Milieu** réalisa pour la première fois le rêve le plus fou de l'humanité... **voler**. Par procuration, il est vrai! mais l'ingéniosité de l'homme est sans limite et il n'a eu de cesse de faire évoluer sa technique pour parvenir au but suprême, voir tourner la terre sous ses pieds.

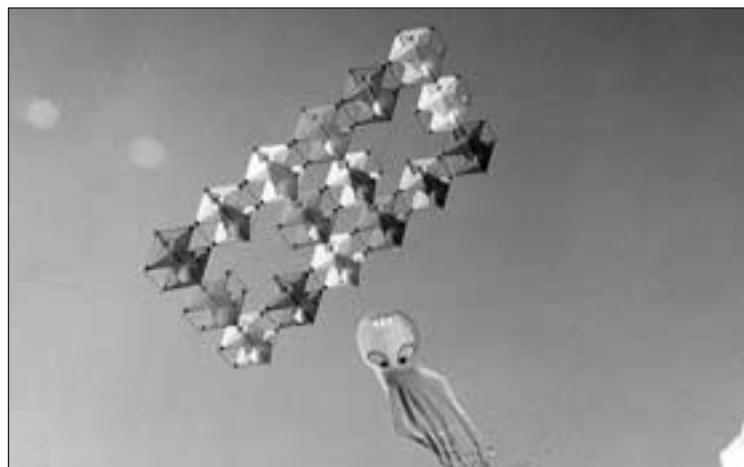
Mais replongeons-nous dans les profondeurs de l'histoire du **plus lourd que l'air** et remontons la chaîne jusqu'au premier maillon. Cet objet que notre lointain prédecesseur a réalisé voici plus de deux mille ans se nomme **LYKAN** en Chine, et **CERF-VOLANT** en Occident. Il a traversé les siècles et les continents, franchi des océans, pour parvenir jusqu'à nous à l'aube du troisième millénaire, enrichi par toutes ces cultures.

Cet engouement a développé une multitude de modèles, disciplines et applications que notre club les **VOLEURS DE VENT** s'est donné pour vocation de promouvoir.

Son premier rôle dans l'image populaire est purement ludique, avec la panoplie complète des cerfs-volants dit monofils. Eddy, Rokaku, Luge, Cody... les membres de cette famille ne sont soumis à aucune règle et sans autre limite que l'imagination de leurs concepteurs, généralement artisans de leurs réalisations.

Depuis les années septante, l'idée d'un **cerf-volant dirigeable** a germé dans la cervelle d'un créateur génial qui eut l'idée de créer une machine manœuvrable grâce à une traction exercée alternative-ment sur les **deux lignes**.

Cette innovation ouvrit la voie d'une multitude de figures dans l'espace tridimensionnel, appelées **tricks** et faisant l'objet depuis lors



de compétitions très relevées du niveau régional aux **championnats du monde**, organisés chaque année sur un continent différent. Les champions exécutent des figures imposées ainsi qu'un programme libre dans un temps donné et sont notés par des juges officiels. Bien entendu ces mêmes exercices existent pour de véritables escadrilles de cerfs-volants identiques qui évoluent en équipes et qu'on appelle **teams**.

Dans les années nonante, une **révolution** a frappé le monde des cerfs-volistes, puisqu'un petit malin a lancé sur les terrains de vol un engin fonctionnant avec **quatre lignes**, remettant en question toutes les règles appliquées jusqu'à aux trajectoires. La surprise passée et maîtrisée, une nouvelle discipline était née, très prisée des passionnés.

Parallèlement, de très grandes voiles rigidifiées ou gonflées d'air, inspirées des parapentes, ont ouvert la voie de la **traction**, sur terre, en char tricycle ou sur l'eau grâce à des surf's et des voiles flottantes.

Bien entendu, le nerf de la guerre, en tout temps, a été d'améliorer les performances de ses propres engins ou d'en créer de nouveaux plus gros ou plus beaux. La **fabrication** personnelle ou dans notre club est vivement encouragée et connaît un essor considérable avec l'apparition des nouveaux matériaux comme l'Icarex et le Milar pour les voiles et les **fibres de carbone** ou de verre pour la struc-

ture, disponibles auprès du seul magasin spécialisé de la région à Avry-Bourg.

Notre club, fondé en juin 1997, ne compte pas moins de trente-cinq membres actifs. Les **Voleurs de Vent** sont des amateurs et des passionnés de cerf-volant, toutes disciplines confondues, des régions du **canton de Fribourg** et de la **Broye**.

Pour célébrer comme il se doit notre propre naissance, les plus casse-cous et expérimentés de nos cerfs-volistes ont réalisé en février 98 une **première mondiale** consistant à faire évoluer des **cerfs-volants depuis une mongolfière**, à plusieurs centaines de mètres au-dessus de Château-d'Œx.

Cette expérience extraordinaire, couronnée de succès, a immédiatement propulsé notre club sur le devant de la scène par la parution d'articles avec photos dans «La Liberté» et surtout de plusieurs pages en couleurs dans le journal spécialisé français «**Cerf-Volant Passion**».

Voler chaque fois que cela est possible est la devise de tout cerf-voliste, mais dans un club comme le nôtre la sécurité prime avant tout; c'est pourquoi nous avons obtenu l'autorisation de jouir d'un **terrain officiel** libre de tout obstacle, situé à **Posieux**, à distance raisonnable de la route cantonale, en face de la Station fédérale de recherche agro-nomique.

Au minimum une fois par semaine, en général le **mercredi**

soir, nos réunions se tiennent sous le vent ou, si les conditions ne le permettent pas, dans notre local aménagé à **Prez-vers-Noréaz**. C'est le lieu privilégié pour la réalisation des projets de construction déjà aboutis comme les **trois bannières à nos couleurs** et la reproduction plus grande que nature d'un monofil recordman d'altitude en 1903, le **Brogden**.

Informier, partager, échanger des adresses ou des trucs, des plans ou simplement des expériences sont notre passion. Mais la saison est organisée autour des **festivals**, démonstrations, animations lors de fêtes comme la **Semaine du ballon à air chaud** de Château-d'Œx, les journées de vol en salle, des essais de nouveau matériel et la déjà traditionnelle **Fête du cerf-volant** d'Avry-sur-Matran, qui est la manifestation phare de notre club et qui aura lieu cette année sur deux jours les **20 et 21 mai 2000 à côté d'Avry-Bourg**. C'est là que la démonstration des progrès réalisés durant l'hiver se démontre ainsi que lors des concours et des divers shows des participants. C'est l'occasion d'accrocher dans le ciel les objets volants les plus incongrus, telle cette **pieuvre géante** orange aux tentacules de trente mètres de long qui ondulaient sous le soleil d'Avry en mai 99.

Notre sport ne nécessitant aucune disposition physique particulière, sauf un zeste de doigté et une pincée d'attention dans les premiers vols, nous tous **Voleurs de Vent** sommes impatients de vous accueillir toutes et tous, si vous avez de **six à cent six ans**, pour une initiation ou une démonstration lors de la **5^e Fête du cerf-volant** des 20 et 21 mai 2000 à Avry-sur-Matran.

Pour adresse:

Michel Roh, président
026/475 29 54 ou 079/650 02 56
E-mail: Batana3@bluewin.ch
Gilbert Zbinden, vice-président
E-mail:
voleursdevent@hotmail.com
http://fly.to/voleursdevent

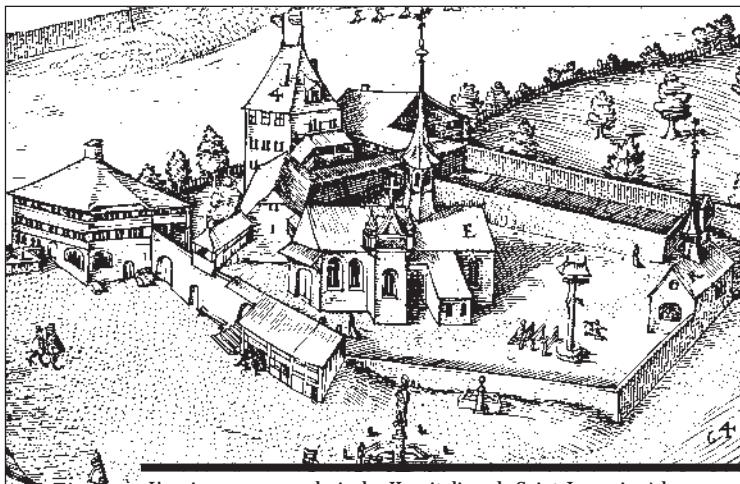
Fribourg, il y a deux cents ans (VI):

UNE DOULOUREUSE FIN DE SIÈCLE

Au tournant du XIX^e siècle et au milieu de grandes incertitudes tant sur le plan politique que social, Fribourg subissait les conséquences de la guerre européenne transportée sur le sol helvétique. Les premiers «protocoles» de la Municipalité conservés aux Archives de la Ville témoignent sans ménagement de ces temps de misère, comme nous le rappelle l'historien Alain-Jacques Tornare.

Nombre d'habitants vivaient alors dans la précarité. Le 23 novembre 1799, la Municipalité de Fribourg, «considérant combien il importe à la sûreté et au bien-être des habitants de cette commune de redoubler de surveillance envers les mendiants tant helvétiques qu'étrangers, en attendant qu'elle ait pris des mesures pour mettre fin à la mendicité en procurant de l'ouvrage aux indigents», décide l'expulsion des indésirables. De plus, les postes de gardes devaient prêter main-forte aux Valets de Ville, «s'ils ne peuvent venir à bout de contenir ces gueux [sic]»¹.

De son côté, le gouvernement helvétique n'était guère mieux disposé. L'arrêté du Directoire, du 21 janvier 1799, ordonnait en effet à celui qui voulait quêter de se munir «d'une permission du ministre de l'Intérieur, sous peine d'être arrêté et puni selon la gravité du cas, vu que des permissions accordées souvent avec trop de facilité par les Municipalités ne feraient que favoriser la mendicité dans le pays»². Aussi, le 14 août 1800, ordre fut-il donné aux Archers de la Ville «d'arrêter tous les rôdeurs et colporteurs non munis des papiers et passeports nécessaires»³. Quelques jours plus tard, la Municipalité renouvela cet ordre au sujet des vagabonds qui seront conduits au sous-préfet⁴. Citons, à titre d'exemple, le cas pathétique d'une Française dénommée Kreutz et qui fut sommée, le 26 avril 1802, «de produire les papiers



L'ancienne commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean, sise à la Planche-Supérieure. Détail du plan de Fribourg gravé en 1606 par le Grison Martin Martini (MAHF).

en vertu desquels elle se croit fondée à pouvoir rester dans cette commune, avec menace de l'en faire sortir par les archers si elle ne satisfait pas à la présente invitation». Le 14 mai, les autorités invitent le lieutenant de Préfet de la «faire partir de la ville»⁵. En réponse, ce dernier écrit, le 25 juin, «que le seul moyen de se débarrasser de la nommée Kreutz serait de la faire partir pour Berne en fiacre aux frais de la Commune; il invite en conséquence la Municipalité à bien vouloir fournir une voiture à cet effet pour demain matin.» Réponse de la Municipalité au représentant du pouvoir central: «... elle fournira [la Municipalité] la voiture jusqu'à la commune voisine et l'invite à donner les ordres nécessaires pour que de là, la citoyenne Kreutz soit conduite de commune en commune jusqu'à la frontière du canton»⁶. Le 26 juillet, les autorités font «de réitérées et vives instances pour l'éloignement de la nommée Kreutz, dont la conduite ajoute journalement à la somme des motifs qui rendent son séjour intolérable». Le lieutenant de Préfet répondit, le 30 juillet, que cette pauvre femme «serait partie déjà aujourd'hui si par humanité il n'avait cru devoir lui accorder le temps de tirer un parti de ses hardes vu qu'on ne peut lui fournir des moyens de transport»⁷.

Des filatures, en attendant les services sociaux...

Le 27 novembre 1799, le lieutenant de Préfet présente à la Municipalité «un projet destiné à détruire la mendicité dans cette Commune. Il consiste à établir des salles où les indigènes des deux sexes seront occupés à la filature et à la fabrication des toiles. Il s'engage de plus à trouver les sommes nécessaires pour cet établissement durant les trois premiers mois. La Municipalité ayant examiné ce projet avec toute l'attention que mérite un aussi grand sujet a reconnu qu'il est très propre à remplir le but que se propose son auteur; mais ne sachant où prendre les fonds nécessaires à ses dépenses journalières, elle craint à plus forte raison d'en manquer pour l'exécution de ce projet. C'est pourquoi elle décide de faire connaître au citoyen lieutenant de Préfet, qu'elle approuve et qu'elle est très disposée à le mettre à exécution, moyennant qu'il s'engage formellement à fournir pour les trois premiers mois non seulement les 150 louis, mais même plus si le besoin l'exige...»⁸. Le représentant des autorités helvétiques, par lettre du 5 décembre 1799, avise que l'administration a accordé pour l'établissement des filatures les lieux suivants: une salle réparée et chauffée

dans les édifices de la vieille caserne, l'hôpital Saint-Jacques, la Commanderie, le Schiffhaus et la maison Strambino où étaient logés les galeux⁹. De plus, l'administration cantonale se montrait «disposée à remettre à la Municipalité et à la régie réunies tous les titres et papiers qui concernent la confrérie du Saint-Esprit et la grande aumônerie». La Municipalité flaira aussitôt un piège: «... en recevant ces objets [elle] contracterait l'obligation d'avoir soin des pauvres de la Commune, ce qu'elle ne pourrait pourtant pas faire, n'étant pas en possession de tous les Biens destinés à leur soulagement»¹⁰.

Dur de vivre en ces «temps difficiles»! Le 28 novembre, la Municipalité, «considérant que le lard fumé est une grande ressource pour le pauvre, et qu'il est conséquemment nécessaire de le mettre à l'abri de la cupidité de ceux qui en font commerce», décide d'en fixer provisoirement et unilatéralement le prix. «Il est ordonné à tous ceux qui font ce commerce de se soumettre à cette taxe sous une amende égale à la valeur de la vente frauduleuse»¹¹. Aussi, le 4 décembre 1800, la Municipalité ordonne-t-elle «aux inspecteurs de la boucherie de prendre une note de tous les charcutiers et de les surveiller exactement»¹².

(A suivre)

Alain-Jacques Tornare

¹ Archives de la Ville de Fribourg (ci-après AVF), *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 196. Cf. également les articles précédents d'A.-J. Tornare dans le *1700*, (N° 154, p. 5, 155, p. 7, 157, p. 7, 158, pp. 10-11, 160, pp. 8-9.), avril, mai, septembre, octobre et décembre 1999.

² AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1799-1800, fol. 243.

³ AVF, *Ibid.*, fol. 271.

⁴ AVF, *Ibid.*, fol. 282.

⁵ AVF, *Protocole... de la Municipalité*, 1800-1802, fol. 395, 406.

⁶ AVF, *Ibid.*, fol. 456.

⁷ AVF, *Ibid.*, fol. 501, 505.

⁸ AVF, *Ibid.*, fol. 105-106.

⁹ AVF, *Ibid.*, fol. 109.

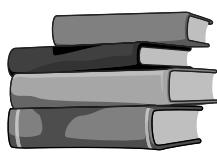
¹⁰ AVF, *Ibid.*, fol. 116.

¹¹ AVF, *Ibid.*, fol. 106.

¹² AVF, *Ibid.*, fol. 52.

Nous remercions le Musée d'art et d'histoire de Fribourg (MAHF) de sa précieuse collaboration.

A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

Une personne avertie en vaut deux, prétend le dicton. Chacune, chacun peut se trouver un jour dans l'entourage d'un être atteint de la maladie d'Alzheimer. Comment comprendre et expliquer ce que traverse cette personne? La Bibliothèque de la ville vous propose quelques lectures sur ce sujet.

La maladie d'Alzheimer au quotidien, de Hubert Aupetit (témoignages).

Journal d'Alzheimer, de Susy Cornaz (témoignage).

La mémoire qui flanche, du Dr Henri Rubinstein, ainsi que deux ouvrages édités par l'Association Alzheimer Suisse (Yverdon-les-Bains):

Alzheimer: des proches racontent (32 témoignages),

Chère Mamie, de Sandrine Lavallé, livre pour enfants de 8 à 12 ans, qui raconte le quotidien d'une famille dans laquelle la grand-mère souffre, à un stade débutant, de cette maladie.

Nous vous proposons, d'autre part, les lectures suivantes:

Le manoir des sortilèges, de Serge Brussolo. Envouté lors d'un siège, le guerrier invincible, beau et noble, part à la recherche du grimoire dans lequel se trouve la formule magique qui le libérera. Un roman gothique truffé de pièges diaboliques.

La conspiration des fantômes, de James Herbert. Pris dans un tourbillon de phénomènes paranormaux, un petit village paisible au cœur de la campagne anglaise devient, en une nuit, un lieu maudit.

Les vraies richesses, de Pierre Pradervand. L'auteur démontre qu'il est possible de vivre mieux avec moins, d'atteindre une qualité de vie supérieure grâce à la découverte des vraies richesses.

La débauche, de Tardi pour les illustrations et Pennac pour le texte, est une BD exceptionnelle. Critique de notre société, humour, un zeste d'amour, tous les ingrédients sont là pour nous faire passer un

bon moment, lire une BD sans rester idiot.

La passion secrète de Fjordur, de Riel Jorn est un recueil de nouvelles qui nous transporte en pays nordique. Dépaysement, sarcasme et humour garantis.

Un tout petit monde, de David Lodge. Qu'est-ce qui fait courir le petit monde universitaire? Réponse de l'auteur: l'argent et le sexe. Archibandal! Sauf que les joutes érotico-professionnelles de ces experts en sémiotique, en narrativité ou en philologie ont pour prétextes: Shakespeare, Keats ou Jane Austen.

Les yeux de ma chèvre et La nuit les yeux ouverts, d'Eric de Rosny. Ayant vécu de longues années au Cameroun, le jésuite E. de Rosny tente avec succès d'établir un lien entre notre christianisme d'origine judaïque avec une société africaine traditionnelle aux pouvoirs méconnus.

Horaire:

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h à 18 h,
mercredi de 10 h à 20 h,
samedi de 10 h à 12 h.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Rue de l'Hôpital 2
Entrée B ou C

Police cantonale

ENSEMBLE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Même si la Suisse demeure un pays parmi les plus sûrs d'Europe, cela ne doit pas nous inciter à fermer les yeux face à la criminalité. La violence, la drogue, les vols et autres cambriolages sont une source de préoccupation quotidienne.

Lutter contre la criminalité et réduire le sentiment d'insécurité s'inscrivent parmi les missions prioritaires de la Police cantonale. Mais la prévention est également l'affaire de tous, car c'est ensemble que nous

Concours du Belluard Bollwerk International

AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE À DIRE?

Le concours de création lancé en automne dernier par le Belluard Bollwerk International (BBI), dans le cadre de son édition 2000, a porté ses fruits. Ce concours s'adressait à tous les jeunes artistes – confirmés ou non – du pays. En leur demandant d'apporter une réponse à la question «avez-vous quelque chose à dire?», le BBI invitait les créateurs à imaginer des projets audacieux et engagés. Une cinquantaine de propositions, issues de toute la Suisse, sont parvenues au secrétariat du BBI à la mi-janvier (fin du délai du concours) et ont été soumises à un jury international réuni à Fribourg.

A l'issue des délibérations, deux projets ont été sélectionnés et seront réalisés pendant l'édition 2000 du BBI qui aura lieu du 30 juin au 15 juillet prochain. Le premier est un travail d'écriture en *cut up* imaginé par la Fribourgeoise Sylvie Brühlhart; le second est un projet de diffusion de messages conçu sous la forme d'une intervention dans l'espace public par Andreas Gysin, de Lugano. Après leur création à Fribourg, cet été, les deux projets lauréats seront invités à participer en novembre 2000 à la National Review of Life Arts (NRLA) de Glasgow, organisme auquel le BBI est associé.

Le concours «avez-vous quelque chose à dire?» s'inscrit totalement dans le concept imaginé pour ces trois prochaines années par

Klaus Hersche et Olivier Suter, les deux co-directeurs du Belluard Bollwerk International. En effet, le BBI veut accorder une place majeure à la création (régionale, nationale et internationale), car le BBI 2000-2002 se définit d'abord comme un espace d'expérimentation dans tous les domaines de l'art.

Pour y parvenir, le BBI entend mettre en relation des créateurs qui recourent à des procédés multiples pour interroger et déplacer les limites de l'art. Cette année, les directeurs du BBI ont donc invité deux curateurs (programmateurs) extérieurs pour assurer une partie du programme 2000: la Bernoise Rachel Mader et l'Américain Mark Russel. La forteresse du Belluard constituera le cœur de la manifestation, mais d'autres espaces seront aussi investis en fonction de la programmation et des projets.

Pour l'instant, les deux co-directeurs du Belluard Bollwerk International peaufinent la programmation de l'édition 2000. Ils organisent une conférence de presse ce printemps pour donner tous les détails de notre manifestation. En attendant, Klaus Hersche ou Olivier Suter restent à disposition pour d'éventuelles questions concernant le concours «avez-vous quelque chose à dire?», tout en précisant que la tenue des projets primés restera secrète jusqu'à leur réalisation.

obtiendrons les meilleurs résultats.

Informer, prévenir et rassurer! Le Centre suisse de prévention de la criminalité à Neuchâtel, en collaboration avec les polices cantonales, a édité récemment quatre brochures: *Guide de la police pour une meilleure sécurité* – *Unis contre la violence* – *Sécurité des ainés* – *Drogue, non merci*. Elles vous offrent, au travers d'explications, de conseils ou encore de témoignages, la possibilité de

mieux comprendre les mécanismes de la délinquance actuelle et de mieux appréhender les moyens de s'y opposer. Ces brochures vous sont accessibles gratuitement dans tous les postes de police ou auprès du Service de prévention de la criminalité de la Police cantonale à Fribourg, tél. 026/ 305 18 18, endroit où vous pouvez également obtenir conseils personnalisés, visites à domicile et conférences.

Votre Police cantonale

MÉMENTO

CONCERTS

- Daniela Simmons et trio
Atilà Sereftug (piano), Francis Coletta (guitare basse), Gonzague Ruffieux (drums); je 30 mars, 21 h, Le Caveau des Trois Tours, Bourguillon.
- Récital d'orgue de René Oberson œuvres de Bach, Brahms, Frank, Langlais, Marcello, Messiaen, Widor; ve 31 mars, 20 h 30, église du Collège Saint-Michel.
- Die gelben Ritter Sextett
Jérôme Bugnon (trombone), Rico Repente (guitare), Gunnar Gentzsch (ténor sax), Olivier Benn (Keyboard), Devis Jabusch (bass), Kay Lübeck (drums); ve 31 mars, 21 h, Le Caveau des Trois Tours, Bourguillon.
- Trio Claudio Rugo
Oldtime jazz; avec Claudio Rugo (guitare), Popol Lavanchy (contrebasse) et DJ Magic Thomas (batterie); sa 1^{er} avril, 20 h, Café Le Fribourgeois.
- «Quatuor Camenzind» œuvres de Gabriel Fauré, Olivier Messiaen; Gregor Camenzind (piano), Patrick Naeff (clarinette), Gyula Stulzer (violon), Suzanne Rybicki (violoncelle); di 2 avril, 17 h, aula de l'Université.
- Salzburger Kammerphilharmonie direction: Yoon Kuk Lee; œuvres de Mozart; Cyprien Katsaris (piano), Michael Martin Kofler (flûte); me 5 avril, 20 h 30, aula de l'Université.
- Musique de chambre:
Terzetto Novanta œuvres de Rolla, Kodaly, von Einem; Osvaldo Ciancio (violon), Thomas Korks (alto), Matthias Walpen (violoncelle); ve 7 avril, 20 h, Home médicalisé de la Sarine.
- Chœur de Chambre de l'Université de Fribourg Pascal Mayer, œuvres d'Oltra, Poulenc, Mettraux, Duruflé et Charrez; sa 8 avril, 20 h 15, Temple de Fribourg.
- Scènes de la vie musicale, de Michel Runtz, et Stratosphère, de Jean-Daniel Lugrin Michel Runtz et Guy Fasel (piano), Pierre-Bernard Sudan (violoncelle), Jean-Daniel Lugrin, Alain Chavaillaz, Joëlle Strüby et Giancarlo Gerosa (clarinettes); sa 8 avril, 20 h, aula de l'Ecole normale, rue de Morat 36.

- Orchestre de Chambre de Villars-sur-Glâne et 5 chœurs paroissiaux (adultes et enfants); œuvres de Bach et Mozart; sa 8 avril, 20 h 15, église de Villars-sur-Glâne.
- Pierre et le loup concert pour les enfants; Quintet Poly Brass; Dominique Schweizer (récitante), Luciano Cavallini (danseur); di 9 avril, 14 h et 16 h, aula de l'Université.
- «L'Amour flou» spectacle musical de Iannis Kyriakidis par la Compagnie du Carreau; ve 14 et sa 15 avril, 20 h 30, salle Michel Ducarroz, CO de Jolimont.
- Chorale de la Police de Fribourg avec en deuxième partie le chœur mixte d'Avry-devant-Pont; sa 15 avril, 20 h 30, aula magna de l'Université.
- Octuor Contretemps sa 15 avril, 21 h, Le Bilboquet.
- Orchestre des Jeunes de Fribourg direction: Théo Kapsopoulos; Gabriella Jungo (violon); œuvres de Brahms, Vivaldi, Martin, Caldara; di 16 avril, 18 h, église Saint-Maurice.
- Chœur du Conservatoire direction: Yves Corboz; J. Haydn, «Die sieben letzten Worte unseres Erlösers am Kreutze», Mozart, «Betulia Libera-ta»; ve 21 avril, 11 h, église St-Michel.
- Orchestre des Jeunes de Fribourg direction: Théo Kapsopoulos; Haïda Housseini (soprano), Marie-Françoise Schuwey (alto), Hans-Peter Graf (ténor), Nicolas Pernet (baryton); *Oratorio de Pâques* de Bach; di 23 avril, 18 h, Temple.
- Musique de Chambre œuvres de Debussy, Ravel et Messiaen; Philippe Cassard (piano), Michaël Zuber (violon), Anne Gastinel (violoncelle), Romain Guyot (clarinette); me 26 avril, 20 h 30, aula de l'Université.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Lunch 1/2 hour concert Michel Runtz (piano) et Jean-Daniel Lugrin (clarinette); pièces originales, ve 31 mars, de 12 h 15 à 12 h 45.
- Luiz de Moura Castro – pianiste œuvres de Ravel, Rossini, Tosti, avec François Pidoud (ténor) et Cristina Roth (piano); di 9 avril, 17 h.

- Concert des participants au cours de Luiz de Moura Castro
sa 1^{er} et 15 avril, 21 h.

13^e FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA GUITARE

- Zwahlen-Aubry-Papaux Trio (Suisse)
avec en invité Ian Gordon-Lennox; Guitare Jazz; ve 31 mars, 21 h, La Spirale, place du Petit-Saint-Jean 39.
- Vladimir Mikulka (Tchéquie)
guitare classique; sa 1^{er} avril, 20 h 30, église Saint-Jean.
- Ling Ling Yu (Chine)
récital de Pipa (luth chinois); me 5 avril, 20 h 30, église Saint-Jean.
- Agostino Valente (Italie)
guitare classique, hommage aux compositeurs italiens; ve 7 avril, 20 h 30, chapelle des Capucins.
- Paco Javier Jimeno (Espagne)
guitare flamenco; sa 8 avril, 20 h 30, église Saint-Jean.

LA SPIRALE

Petit-Saint-Jean 39

- M. Arbenz – G. Ferris – M. Johnson + Double jeu Trio
avec B. Trontin (Young Gods); sa 1^{er} avril, 21 h.
- Régis Givazo
World Music; sa 8 avril, 21 h.
- Christophe Pochon
chanson; ve 14 avril, 21 h.
- Septeto Nociona / Ignacio Piñeiro
musiques cubaines; me 19 avril, 20 h 30.
- Yvan Ischer / Jérôme Thomas
quintet; jazz; sa 22 avril, 21 h.

FORUM FRIBOURG

- Gölä & Polo Hofer sa 1^{er} avril, 19 h.
- Spirit of the Dance; me 26 avril, 20 h.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- Fri-Son fait son cinéma
ve 31 mars et sa 1^{er} avril, 20 h.

LE NOUVEAU MONDE

Route des Arsenaux 12a

- Desdemona Air-Sonic
Noisy-Rock; ve 31 mars, 21 h.

- Tropical/Cabo Verde Club
sa 1^{er} et 15 avril, 21 h.

- Papa Fred
Funk; ve 7 avril, 21 h.
- Anitras Garden
Hard-rock (FR); ve 21 avril, 21 h.
- Express n'do
Jazz-rock (VD); sa 22 avril, 21 h.

THÉÂTRE DE LA CITÉ

Grandes-Rames 36

- L'école du mensonge
de Sacha Guitry; ve 31 mars, sa 1^{er}, di 2 (17 h), ve 7, sa 8, di 9 (17 h), je 13, ve 14, sa 15 avril, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Samaritaine 3

- Liebe zu Dritt
Narren-Pack Theater Bern; Heimtückische Renaissance-Comedy; Sa 1. April, 20 h 30.
- Dümeli/Tom Pouce (d/f)
Croqu'Guignols; ab 5 Jahren, dès 5ans; di 2 avril, 11 h (deutsch), 14 h 30 (français).

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Samaritaine 34

- Le carnaval des animaux avec Jonas et le gros poisson
spectacle pour adultes et enfants à partir de 8 ans; sa 1^{er}, ve 7, sa 8, di 9 et lu 10 avril, 17 h.

ESPACE MONCOR

Rte de Moncor 12, Villars-sur-Glâne

- Azur Blues
par la compagnie Fabienne Berger (danse); me 29, je 30 et ve 31 mars, 20 h 30.
- Brigands
d'après l'œuvre de F. von Schiller; par la compagnie Gianni Schneider; ma 4 avril, 20 h 30.
- Rufus, «Qui vous savez» (humour); je 6 avril, 20 h 30.
- Peter Funk
spectacle tout public, dès 5 ans; di 9 avril, 17 h.
- Géométrie du hasard
par la compagnie Vertical Danse; chorégraphie de Noemi Lapzeson; ve 14 et sa 15 avril, 20 h 30.

MÉMENTO

CONFÉRENCES

- L'OMC
je 30 mars et je 6 avril, 19 h 15, auditoire C, Université Miséricorde.
- Walter Tschopp (historien): entre utopie et marche ou de la liberté de l'œuvre d'art
ma 4 avril, 17 h 30, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, aula.
- Die Welt im Jahre 2050
mit Prof. Franz-Josef Radermacher, Ulm, Mi. 5. April, 20 h 15, Universität Miséricorde, Hörsaal C.
- Lutte biologique contre les rongeurs: y a-t-il un rôle pour les rapaces?
par François Saucy, Vuippens; me 5 avril, 20 h 15, Café des Tanneurs, 1^{er} étage.
- Un S.D.F. dans les communautés Emmaüs + projection «Alain comme les autres»
avec l'Abbé Pierre; sa 8 avril, 20 h, aula magna de l'Université.
- Œuvre du mois, sculpture:
«Reliefs d'Hauterive», 1^{er} quart du XVII^e siècle
par Ivan Andrey, ma 11 avril, 18 h 15, Musée d'art et d'histoire.
- Bevölkerungsentwicklung und Altersvorsorge in der Schweiz: ein Blick ins 3. Jahrtausend
Prof. Hans Wolfgang Brachinger; Do. 13. April, 20 h 15, Université Pérrolles, Grosser Chemie-Hörsaal.
- Jacques Gubler (historien): aperçu sur quelques expositions nationales: Genève 1896, Zurich 1939, Lausanne 1964
je 13 avril, 18 h 30, Ecole d'ingénieurs et d'architectes, aula.
- Ex-Yugoslavie, Rwanda: les défis du Tribunal pénal international
Carla del Ponte, procureur au TPI, La Haye; ve 14 avril, 20 h 15, aula magna de l'Université Miséricorde.
- Histoire du développement de la Specola Solare Ticinese
par Sergio Cortesi (Locarno); ve 14 avril, 20 h 15, Société fribourgeoise d'astronomie, salle de physique de l'Ecole libre publique, avenue du Moléson 10.
- La lecture labiale, mieux connaître cette technique
par Mme Sonia Queloz-Musy; ma 18 avril, 14 h 30, Centre des Aînés de Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10.
- Informatique de demain: réalité virtuelle ou réelle virtualité?
avec le prof. Rolf Ingold, Fribourg; me 19 avril, 20 h 15, Université Miséricorde, auditoire C.

- Les sept accords bilatéraux en bref et la libre circulation des personnes

Martine Ray-Suillot, secrétaire, Centre patronal vaudois et un représentant de l'Office fédéral des étrangers; inscription auprès du Comité fribourgeois en faveur des accords bilatéraux 026/350 33 00; me 19 avril, de 17 h à 19 h, Hôtel Golden Tulip.

ÉCOLE DES PARENTS

C.P. 43 - 1703 Fribourg

- La réalité d'être parent d'adolescent
cycle réservé aux parents d'adolescents (dès 12 ans);
par Martine D. Bovay, psycho-pédagogue; inscriptions préalables au 026/323 16 49; les lu 27 mars, 3 et 10 avril, 1, 8, 15 et 22 mai, 20 h.
- Devenir parents: une aventure.
Votre enfant a de 0 à 2 ans?
par Véronique Bongard, puéricultrice; inscriptions préalables au 026/323 16 49; les ma 4 et 11 avril et 2 mai, 20 h.

CINÉMA

- Cinéplus-Club: 18 h, Cinéma Rex
- «Stranger than Paradise» de Jim Jarmusch; di 2 avril.
- «Down by Law» de Jim Jarmusch; di 9 avril.

EXPOSITIONS

- Bruno Baeriswyl, «Noir et Blanc» jusqu'au sa 1^{er} avril, Showroom BB, rue Pierre-Aebi 37.
- Annette Sauermann, «Béton et Blanc» jusqu'au sa 1^{er} avril, Galerie APC, rue Pierre-Aebi 39.
- Œufs de porcelaine du ve 7 avril au di 9 avril, Centre de rencontres La Grange, Villars-sur-Glâne.
- Etat des lieux 1, Nicolas Bourriaud, «Contacts» jusqu'au di 9 avril, Fri-Art, Centre d'art contemporain.
- Gérald Charrière jusqu'au sa 15 avril, Atelier-Galerie J.-J. Hofstetter, Samaritaine 23.
- Patricia Monnet - huiles jusqu'au di 16 avril, Home médicalisé de la Sarine, Villars-sur-Glâne.
- Yvonne Gendre-Duffey, aquarelles jusqu'au me 19 avril, Centre-ateliers La Farandole, route des Bonnesfontaines 3.
- Giuseppe Gavazzi - sculpture jusqu'au je 20 avril, Galerie de la Cathédrale, place Saint-Nicolas.

- L'armailli et le gaucho - de los alpes a las pampas jusqu'au sa 29 avril, Bibliothèque cantonale et universitaire.

Poussins / Küken
jusqu'au di 7 mai, Musée d'histoire naturelle.

- La terre vue de l'espace, traitement d'images satellitaires jusqu'au 1^{er} juin, Hôtel Golden Tulip, Foyer Panorama.

Ivo Vonlanthen - peintures jusqu'au di 18 juin; Musée d'art et d'histoire.
• Brasiliiana aquarelles; jusqu'au di 2 juillet, Musée d'art et d'histoire.

DIVERS

- Défilé de mode par l'Ecole de couture de l'Ecole professionnelle artisanale et industrielle de Fribourg; je 6 avril (20 h) et ve 7 avril (14 h 30 et 20 h), Ecole professionnelle.

- «Out of the dark - In to the light» – Nuit de rencontre des jeunes célébration méditative et concert d'orgue avec exécution de «L'Orage» par M. François Seydoux; ve 7 avril, 24 h, cathédrale Saint-Nicolas.

- Bourse aux vélos réception: ve 7 avril de 17 h à 19 h, sa 8 avril de 9 h à 12 h; vente: sa 8 avril de 13 h à 15 h 30; Belluard, près du Centre professionnel; renseignements: 026/481 59 05.

- Goûter pré-pascal pour les Aînés ma 11 avril, 15 h, Centre des Aînés de Pro Senectute, rue Saint-Pierre 10.

- Spectacle du «Jubilé 2000» organisation: aumônerie catholique francophone de l'Université; me 12 avril, 19 h 30, aula magna de l'Université.

- Contes pour enfants à partir de 4 ans; entrée libre; je 13 avril, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville, Ancien Hôpital des Bourgeois.

- Inauguration des uniformes du contingent des grenadiers fribourgeois

en cas de pluie: aula magna de l'Université + hall; en cas de beau temps: hall d'honneur de l'Université + parvis; sa 15 avril, de 14 h 30 à 15 h 15.

SPORTS

- Finales de la Coupe suisse de basket sa 1^{er} avril, halle de Sainte-Croix dès 9 h: tournoi mini-basket; 11 h: fauteuils roulants, GP Ticino - Les Aigles de Meyrin;
- 14 h: dames, Martigny - Bellinzona;
- 17 h 30: hommes, Vacallo - Genève Versoix Basket

Lire et écrire

Il n'est jamais trop tard pour apprendre ou perfectionner son français.

Avez-vous des difficultés à lire ou à écrire des textes simples, à remplir ou à comprendre des formulaires?

Vous sentez-vous mal à l'aise chaque fois qu'il s'agit d'écrire?

L'Association LIRE ET ECRIRE organise des cours de base pour adultes de langue française.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter:

LIRE ET ECRIRE
1580 Oleyres
Tél. 026/675 29 23.
Discretion assurée.



Lesen und Schreiben

Kurse für deutschsprachige Erwachsene, die sich beim Lesen oder Schreiben sehr unsicher fühlen.

In kleinen Gruppen wird nach individuellen Bedürfnissen gearbeitet.

Die Kurse finden einmal wöchentlich statt. Kursorte sind Freiburg und Düdingen, bei Nachfrage auch Murten.

Kursgeld: Fr. 50.-/Monat

Anmeldung und Informationen:
Verein Lesen und Schreiben für Erwachsene
c/o Suzanne Rimmeli
Plötscha 5
1700 Freiburg
Tel. 026/481 11 78